

## Pour quelle raison ma propriété a-t-elle été réévaluée?

Au Yukon, les propriétés font l'objet d'une réévaluation tous les deux ans. En 2010, toutes les propriétés, y compris la vôtre, ont été réévaluées en région rurale ainsi que dans les collectivités non constituées en municipalités.

Cette réévaluation a pour but de mettre à jour la valeur estimée des bâtiments et des terrains.

## À quoi servent les réévaluations foncières?

Le gouvernement du Yukon est tenu de fournir aux autorités fiscales des évaluations à jour, précises et équitables des biens fonciers.

Chaque réévaluation consiste à mettre à jour l'inventaire des terrains et des aménagements. Cette information sert à déterminer l'impôt foncier que chaque propriétaire devra payer.

Ainsi, les autorités fiscales peuvent s'assurer que l'impôt foncier payé par chaque propriétaire correspond à la valeur de sa propriété.

## De quelle manière calcule-t-on la valeur estimée des bâtiments et des terrains?

La valeur d'un terrain est établie en comparant la valeur des terrains semblables, dans le même secteur ou la même région, vendus sur le marché privé. La valeur des aménagements est établie en fonction du coût de construction d'une maison ou d'autres bâtiments en 2010, moins l'usure normale (la dépréciation).

Les propriétés dont le style, l'âge, la qualité, l'état général et la superficie du terrain sont semblables devraient avoir une valeur estimée comparable.

## Pour quelle raison la valeur estimée diffère-t-elle de la valeur marchande?

La valeur estimée et la valeur marchande de votre propriété ne sont pas comparables. La valeur marchande varie selon le marché immobilier privé et le prix que les acheteurs paient pour une propriété semblable à la vôtre dans votre secteur ou région.

La valeur estimée de votre propriété découle à la fois du coût de construction des bâtiments dans la région de Whitehorse et de la valeur marchande des terrains dans le secteur où est située votre propriété.

## Qu'est-ce que le processus d'appel?

Si vous n'êtes pas d'accord avec la valeur estimée de votre propriété, veuillez communiquer avec le bureau d'évaluation foncière. Un évaluateur examinera tous les faits et répondra à toutes vos questions au sujet de votre évaluation.

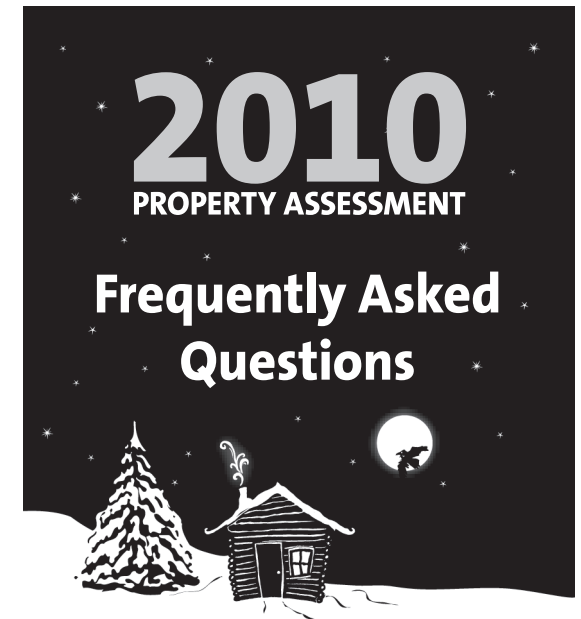
Si, malgré tout, vous n'êtes toujours pas satisfait, vous pouvez présenter un avis de contestation officiel dans les 30 jours suivant la date de votre avis d'évaluation. Vous trouverez au verso de celui-ci des renseignements sur la marche à suivre si vous décidez de faire appel.

## Le taux de mon impôt foncier va-t-il changer?

La valeur de votre propriété peut diminuer ou augmenter en raison de la réévaluation récente de celle-ci. Tout changement relatif à la valeur estimée de votre propriété peut faire varier le montant de votre impôt foncier à la hausse ou à la baisse, selon le cas.

Le taux de l'impôt foncier est stable et n'a pas augmenté depuis plusieurs années. Ce dernier est fixé par le gouvernement du Yukon au plus tard le 15 avril.

Veuillez noter que les évaluateurs ne perçoivent pas l'impôt foncier ni n'en déterminent le montant.



For more information about Assessments, Homeowner Grants and more, please visit our website:

[www.community.gov.yk.ca/property](http://www.community.gov.yk.ca/property)

## Contact Us:

Property Assessment & Taxation Branch  
Yukon Government Administration building  
2071 Second Avenue, main floor  
Whitehorse

Phone: (867) 667-5268

Toll Free: 1-800-661-0408, ext. 5268

Email: [assessment.taxation@gov.yk.ca](mailto:assessment.taxation@gov.yk.ca)

**Yukon**  
Community Services

## Why was my property reassessed?

All Yukon properties are reassessed every other year to avoid large increases in assessed value. In 2010, all properties, including yours, were reassessed in rural areas and unincorporated communities.

The purpose of the reassessment is to update the assessed value for buildings and land.

## Why is property assessed?

Yukon government is responsible for providing current, accurate and fair property assessments to Yukon taxing authorities.

Each reassessment updates the inventory of land and improvements. This information is used to determine the taxes payable by each property owner.

With the property assessment information, taxing authorities can ensure that the tax each person pays is proportional to the value of each person's property.

## How is the assessed value calculated?

Land values for each property are set by comparing private market sales of similar land in your area. Improvements are assessed as the cost to build your home and/or structures in 2010, minus physical wear and tear (depreciation).

Properties of similar style, age, quality, overall condition and lot size should have comparable assessed values.

## Why is the assessed value different than the market value?

The assessed value and the market value of your property cannot be compared. The market value depends on the private real estate market and what buyers are paying for property like yours in your area.

Your property's assessed value is a combination of the cost to build structures in the Whitehorse area and the market value of land in the area where it is located.

## What is the appeal process?

If you disagree with the assessed value of your property, please contact the Property Assessment Office. An assessor will review all the facts and answer any questions you have about your assessment.

If your concerns are not satisfied, you may request a formal review within 30 days of the date of the assessment notice. Details on how to request a review are located on the back of your assessment notice.

## Will my taxes change?

The value of your property may go up or down as a result of the recent reassessment of your property. Any change in assessed value may result in a corresponding change in your tax bill.

Rural property tax rates have remained stable and have not increased in recent years. Yukon government sets the rural tax rate no later than April 15.

Please note that property assessors do not collect taxes or determine the amount of taxes to be collected.



**Pour de plus amples renseignements concernant les évaluations foncières, les subventions aux propriétaires d'habitation ou autres sujets, veuillez consulter notre site Web :**

**[www.community.gov.yk.ca/property](http://www.community.gov.yk.ca/property)**

## Renseignements :

Direction de l'évaluation et de l'impôt foncier  
Édifice principal du gouvernement du Yukon  
2071, 2<sup>e</sup> Avenue (rez-de-chaussée)  
Whitehorse

Téléphone : 867-667-5268

Sans frais : 1-800-661-0408, poste 5268  
Courriel : [assessment.taxation@gov.yk.ca](mailto:assessment.taxation@gov.yk.ca)

**Yukon**  
Services aux collectivités